

## LES ACTUALITÉS

## À quand une ligne 1 800 PAYSAGE?

Les Québécois développent de plus en plus une « intelligence territoriale »

FABIEN DEGLISE

Québec devrait-il mettre en place une ligne de téléphone pour permettre aux gens de dénoncer les attaques contre... les paysages? L'idée peut paraître farfelue, sauf peut-être pour la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal qui, depuis le début du siècle, est de plus en plus confrontée à un phénomène étrange: des appels de citoyens préoccupés par les menaces qui pèsent sur leurs environnements visuels.

«C'est l'effet Google», résume Gérard Domon, directeur scientifique

de la Chaire, pour expliquer la chose. Les gens sont confrontés à un problème nouveau, mais ne savent pas vraiment à qui s'adresser. Alors, ils vont sur Internet et, avec quelques mots-clés, arrivent rapidement sur notre site et à notre numéro de téléphone.»

Sans vraiment démontrer que l'ère d'une ligne «SOS paysage en détresse» serait finalement arrivée, l'anecdote, livrée hier matin en ouverture du premier Forum québécois sur la demande sociale en paysage organisé par l'Université de Montréal, confirme par contre que le Québec dans son ensemble semble de plus en plus in-

quiet pour ses paysages. «Nous sommes en train de développer ici une intelligence territoriale», a indiqué Denis Lemieux porte-parole du ministère de la Culture du Québec, mais aussi une culture du paysage que nous n'avions pas avant.

Le constat est unanime. Il explique aussi la tenue de cette première rencontre d'experts québécois, mais aussi européens qui, jusqu'à ce soir, se penchent dans la métropole sur la gestion des paysages, mais aussi sur les préoccupations publiques et citoyennes face à tous ces morceaux de territoires, naturels ou bâtis, qui évoluent sous les yeux

des citoyens, mais aussi sous l'effet de leurs activités. «Nous avons jusqu'à maintenant sous-estimé le rôle social des paysages et l'importance qu'ils ont dans le développement des collectivités», dit M. Domon. Désormais, il faut mettre la lumière sur ces enjeux.»

La conjoncture y serait d'ailleurs favorable. C'est que, depuis le rapport du Groupe Paysage qui, à la demande du gouvernement provincial, s'est penché en 1976 sur la protection des paysages de Charlevoix, les perceptions face aux paysages ont beaucoup évolué, a indiqué hier devant les quelque 200 participants à cet-

te rencontre, Sylvain Paquette, chercheur à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. «Le ministère de la Culture a fait entrer cette notion [de paysage] dans son livre vert qui fait actuellement l'objet d'une consultation publique [dans le cadre de la refonte de la Loi sur les biens culturels], a-t-il indiqué. La loi sur le développement durable en tient compte aussi, tout comme le Rapport Pronovost [sur l'avenir de l'agriculture] qui a évoqué l'importance de l'agriculture dans la préservation des paysages ruraux.»

Signe d'une modernité dans «notre lecture collective du territoire

et de l'aménagement territorial», estime Léopold Gaudreau sous-ministère de l'Environnement, ces questions de paysages seraient amenées à prendre de plus en plus de place dans l'espace public. Et pas seulement pour des raisons esthétiques, puisque les paysages représentent bien plus que ça. «Il porte des valeurs sociales et culturelles qui animent une communauté», a indiqué Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire de la Chaire UNESCO Paysage et environnement. «En somme, le paysage, c'est un projet de société.»

Le Devoir

## Non à l'hypersexualisation!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE MINISTÈRE de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec consacrera 183 000 \$ à un projet pédagogique pour «outiller les jeunes face à l'hypersexualisation». La subvention annoncée hier en conférence de presse à Montréal va permettre d'étendre à l'ensemble du territoire une campagne de formation dirigée par Lili Goldfarb du Y des femmes de Montréal (YMCA) et Francine Duquet, professeure de sexologie de l'UQAM. Cette mesure gouvernementale se veut une réponse partielle à l'avis du Conseil du statut de la femme intitulé Le Sexe dans les médias. L'avis rendu public la semaine dernière juge que le Québec a en bonne partie échoué dans sa lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes, en publicité par exemple. «On n'est pas là pour culpabiliser les gens: on veut que les jeunes puissent développer leur esprit critique», a résumé la ministre Christine St-Pierre.

Pénurie de pharmaciens dans les hôpitaux

## Le secteur public ne parvient pas à concurrencer le privé

ALEXANDRE SHIELDS

La pénurie de pharmaciens que connaissent les établissements de santé publics du Québec ne pourra être résolue qu'au prix d'un effort financier du gouvernement afin de réduire l'écart salarial important qui les sépare de leurs collègues du secteur privé, selon les conclusions tirées de l'enquête annuelle menée par l'association qui les représente.

Un pharmacien qui entre sur le marché du travail en milieu hospitalier reçoit 33 \$ l'heure contre, en moyenne, 43 \$ au privé. L'Association des pharmaciens des établissements de santé est convaincue que cet écart de l'ordre de 30 % dissuade les étudiants en pharmacie de choisir la pratique en établissement de santé. Résultat: il en manquerait actuellement pas moins de 220 à l'échelle de la province, et ce, tant en régions que dans les grands centres urbains.

«En pourcentage de l'effectif total de 1250 pharmaciens, cette pénurie est sans doute la plus sévère à toucher une profession du réseau de la santé», a fait valoir hier la directrice générale du regroupement, Linda Vaillant. Le facteur financier est d'autant plus dissuasif, selon elle, qu'en raison de la complexité des traitements médicamenteux et des soins prodigués, la pratique en milieu hospitalier nécessite une maîtrise.

Or, en moyenne, 45 étudiants choisissent de s'inscrire à la maîtrise chaque année alors que les universi-

tés, sur la base des besoins du réseau, offrent 70 places. Ce déficit, qui perdure année après année, inquiète Mme Vaillant. En effet, a-t-elle souligné, selon les plus récentes données colligées pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux, 48 % des pharmaciens actuels pourraient quitter le réseau, principalement pour la retraite, d'ici 15 ans. Tout cela, bien sûr, dans le contexte d'une population vieillissante qui nécessitera plus de soins de santé dans les années à venir.

Malgré ce constat, l'Association des pharmaciens des établissements de santé juge que Québec tarde à agir. «Le gouvernement continue de résister à l'idée de réduire, une fois pour toutes et pour l'ensemble des pharmaciens d'établissements, a laissé tomber Mme Vaillant. Pourtant, on observe une amélioration de la situation dans certains établissements ou des primes d'installation et de maintien en emploi ont été accordées en vertu de l'entente de travail.»

Des discussions sont néanmoins en cours avec le gouvernement provincial, a-t-elle ajouté. Mme Vaillant n'était toutefois pas en mesure de chiffrer l'effort financier global qui serait nécessaire pour effectuer le rattrapage salarial.

Il n'a pas été possible d'obtenir de commentaires au ministère de la Santé et des Services sociaux hier.

Le Devoir

E N B R E F

## Élection partielle

Michel Hamel sera le candidat d'Union Montréal, le parti de Gérard Tremblay, lors de l'élection partielle qui aura lieu le 21 septembre prochain dans le district d'Ahuntsic. Ex-président de l'Association des gens d'affaires d'Ahuntsic et Cartierville et ancien président du Club Optimiste du quartier, M. Hamel affrontera Hasmig Belleli, de Vision Montréal, et Émilie Thuillier, de Projet Montréal. Ce scrutin permettra de pourvoir le siège de conseiller vacant depuis le décès du conseiller d'Union Montréal, Pierre Lapointe, décédé en avril dernier. Mme Belleli avait été conseillère de 1994 à 2005 dans le district de L'Acadie avec Vision Montréal; elle avait été battue par Pierre Lapointe lors du dernier scrutin. Candidate défaite de Projet Montréal en 2005 dans le district de De Lorimier, Émilie Thuillier travaille comme attachée de presse du chef du parti, Richard Bergeron, depuis trois ans. - Le Devoir

## Citoyens mécontents

Des citoyens de l'arrondissement de Ville-Marie dénoncent les nouvelles règles de gouvernance du centre-ville préconisées dans le projet de loi 22. Selon eux, ces mesures constituent «une tentative unilatérale et antidémocratique de tutelle de l'arrondissement.» Dans une lettre envoyée hier au premier ministre Jean Cha-

rest et à la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, ils ont demandé au gouvernement de surseoir aux amendements prévus. «Il est inacceptable et antidémocratique que vous pensiez nous imposer des élus pour représenter nos intérêts et défendre nos préoccupations. Il n'existe aucun état démocratique au monde qui aurait agi ainsi», écrivent-ils. Parmi la douzaine de signataires de la lettre figurent des représentants de l'Association des résidents des Faubourgs, de l'Association des résidents de Shaughnessy Village et du Centre Jean-Claude-Malépart. Rappelons que le projet de loi permettra au maire de Montréal d'occuper la mairie de l'arrondissement de Ville-Marie à compter de la prochaine élection. - Le Devoir

## Sécurité resserrée

Québec — Le gouvernement Charest va investir près de 10 millions pour resserrer les mesures de sécurité dans les palais de justice du Québec. Dans un premier temps, une somme de 800 000 \$ sera consacrée à la mise en place et au fonctionnement d'arches de détection de métal au palais de Montréal et à la Chambre de la jeunesse au courant de l'année 2008-09. À compter de 2009-10, un budget de 9 millions sera réservé afin d'étendre l'installation d'arches de sécurité dans les autres palais de justice du Québec et de financer l'ajout de personnel nécessaire. - Le Devoir

MÉDECINE

## Les effets secondaires des dérivés du cannabis ne sont pas inquiétants

BRIAN MYLES

L'utilisation médicale des cannabinoïdes (des composantes dérivées du cannabis) provoque généralement des effets mineurs sur le système nerveux, comme des vertiges et des engourdissements. Rien d'affolant, somme toute.

C'est du moins l'une des conclusions d'une étude réalisée conjointement par des chercheurs du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et de l'Université de Colombie-Britannique qui est publiée aujourd'hui dans le *Journal of the Association Médicale Canadienne*.

«C'est l'une des premières études qui s'intéresse à la dimension des effets des cannabinoïdes dans une perspective médicale. La plupart du temps, on s'intéresse à l'utilisation du cannabis à des fins récréatives. Or, ce sont deux réalités différentes», explique le Dr Mark Ware, chercheur à l'Institut de recherche du CUSM.

Le Dr Ware et son équipe ont passé en revue 31 études publiées de 1966 à 2007 sur les propriétés médicales des cannabinoïdes. Selon leurs observations, il n'y a pas eu d'augmentation des événements adhésifs sérieux (des incidents conduisant à la mort, à l'hospitalisation ou à un handicap sérieux) à la suite de l'utilisation des cannabinoïdes en médecine. Dans 96,6 % des cas, il y avait plutôt une augmentation des événements adhésifs non sérieux, principalement des perturbations du système nerveux.

Les chercheurs s'attendaient à ces résultats, puisque les cannabinoïdes sont utilisés justement en raison de leurs effets sur le système nerveux. Ils servent notamment à réduire la douleur chronique provoquée par le cancer, la sclérose en plaques, l'arthrite et la fibromyalgie, à soulager la nausée et les vomissements associés aux traitements de chimiothérapie, et à stimuler l'appétit des personnes atteintes du VIH.

Les résultats vont dans le sens de «l'abondante preuve scientifique» sur les effets thérapeutiques des cannabinoïdes, explique le Dr Ware. «On commence à comprendre la logique scientifique et le fonctionnement des cannabinoïdes.»

Présentement, il y a plus de médicaments à base de cannabinoïdes disponibles au Canada que dans n'importe quel autre pays du monde. Outre la marijuana, dont l'usage est autorisé à des fins thérapeutiques, le Sativex, le Marinol et le Cesamet sont vendus en pharmacie. L'étude visait à rassurer les patients, les médecins et les décideurs publics sur les risques associés aux cannabinoïdes, a dit le Dr Ware.

Les résultats ne peuvent pas être extrapolés au cannabis fumé ou à son utilisation à des fins récréatives. De même, il faudrait réaliser des études plus poussées afin de mesurer les effets à long terme de l'utilisation des cannabinoïdes.

Le Devoir

ÇA NE PEUT PAS ATTENDRE  
Le développement (vraiment) durable

www.moijesigne.org

Je m'engage, je signe  
la Grande Déclaration  
proclamée à Québec  
le 12 août 2008

Logo of the Canadian Commission for UNESCO (Commission Canadienne pour l'UNESCO) and the Quebec branch of Oxfam. A small logo for 'L'ÉCOLE d'été' (Summer School) is also visible, dated August 12-16, 2008.